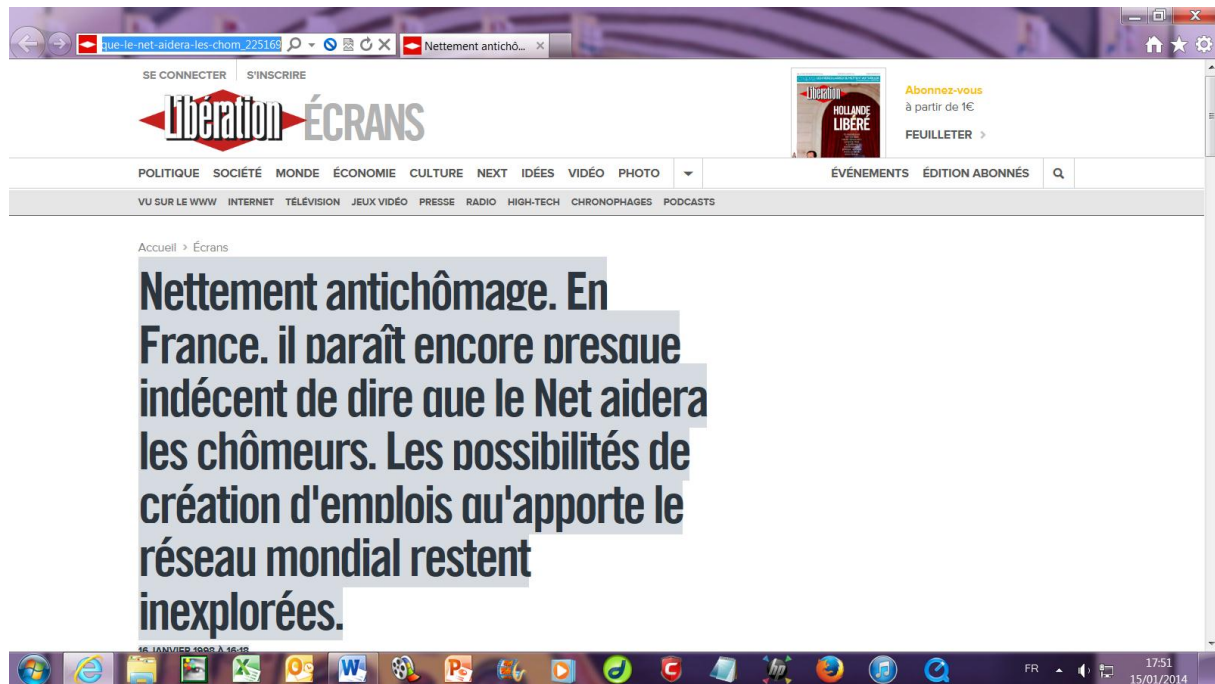


http://ecrans.liberation.fr/ecrans/1998/01/16/nettement-antichomage-en-france-il-parait-encore-presque-indecnt-de-dire-que-le-net-aidera-les-chom_225169



Nettement antichômage. En France, il paraît encore presque indécent de dire que le Net aidera les chômeurs. Les possibilités de création d'emplois qu'apporte le réseau mondial restent inexplorées.

Liberation, 16 janvier 1998 à 16:18

L'auteur Jean-Paul BASQUIAT et Jean-Marc LOECHEL

Gadgets dérisoires ou spéculations intellectuelles éloignées des

souffrances réelles? Les ressources de la société de l'information, symbolisées par l'Internet, restent en tout cas inexplorées. Parce que le processus n'apparaîtrait pas politiquement correct face aux difficultés que connaissent les chômeurs, et, plus généralement, les personnes écartées du marché du travail.

Funeste erreur: c'est, d'abord, oublier qu'aux Etats-Unis, et ceci depuis quelques années, la plupart des emplois nouveaux ont été créés autour de la sphère Internet. C'est surtout refuser de voir les expériences et les réflexions menées en Europe comme en France, par des associations de chômeurs décidées à utiliser le réseau des réseaux.

Ainsi, l'accès à des ordinateurs connectés à l'Internet permet d'élargir le champ des petites annonces de l'ANPE. D'atteindre également des offres d'emplois ou des sociétés non recensées dans les serveurs officiels. Voire de présenter à peu de frais sa demande d'emploi par messagerie, ou directement sur des sites pour ne pas parler à l'avenir de visio-entretiens avec de futurs employeurs.

L'intérêt se mesure également dans l'acquisition possible et parfois gratuite de la pratique des nouveaux outils: connaissance du clavier et du micro, de la messagerie, des logiciels de recherche, d'édition électronique, de gestion des images. S'il s'agit de récupérer une identité culturelle et sociale, de s'insérer dans les circuits du partage bénévole de savoirs qui caractérise la société Internet non marchande, le réseau est également utile, par la création de pages et de webs sur des sites collectifs, par l'échange généralisé avec d'autres, en France et à l'étranger. Mais tout ceci pour quels emplois, quels métiers? Ceux résultant du développement de l'Internet lui-même: formateurs, installateurs, dépanneurs. Ceux liés au texte et à l'image dans l'édition électronique. Ceux, plus nombreux encore, où une formation, un savoir-faire, peuvent se transmettre, en accompagnement d'une animation de proximité. Les jeunes sont évidemment concernés, mais aussi les personnes plus âgées qui disposent d'expériences précieuses réutilisables au profit d'autres, notamment grâce à Internet et au multimédia. L'accès au réseau coûte cher, objectera-t-on. Le remède se trouve donc hors de portée de ceux qui en auraient le plus besoin. C'est là qu'en dehors des associations, pas très riches en général, les collectivités publiques ont de nouvelles missions à remplir. Sans se limiter à l'école, les collectivités locales ou les services territoriaux de l'Etat comme des grands organismes publics ont leur mot à dire. Il leur serait relativement facile, sans se détourner de leurs missions principales, de mettre à la disposition des personnes en difficulté des matériels connectés à l'Internet, ainsi que des formateurs ou animateurs, à plein temps ou à temps partiel.

Ces ressources seraient évidemment réservées à ceux qui, manquant de moyens, ne peuvent s'adresser aux fournisseurs commerciaux. Il suffirait de quelques micros et d'une poignée d'animateurs de bonne volonté, aidés par les associations bénévoles, pour commencer à ouvrir, pourquoi pas, des maisons de l'Internet et du multimédia, où chômeurs, jeunes défavorisés, personnes âgées se rencontreraient, échangeraient, se formeraient et commenceraient à expérimenter de nouvelles activités. Ainsi, l'exemple des cybercafés est-il à méditer, sur une base non commerciale évidemment.

Les problèmes réglementaires ou pratiques à résoudre sont certes importants, mais ils n'ont rien d'insurmontable. Devant la mondialisation et la commercialisation de la société de l'information, la mission des collectivités publiques est d'éviter qu'en soient exclus des millions de citoyens. Et l'on pourrait rêver que la prochaine Fête de l'Internet, les 20 et 21 mars, soit l'occasion de voir apparaître de telles initiatives, si le principe en était admis au plan général.

BASQUIAT Jean-Paul LOEHEL Jean-Marc Jean-Paul Baquiast est président de l'association Admiroutes et André Jean-Marc Loechel est secrétaire général de l'Association des Villes numériques.